

49490

4
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
CONFERENCE DES STATISTICIENS AFRICAINS
DEUXIEME CONFERENCE
JUN 1961
TUNIS, TUNISIE

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

FEDERATION DE LA RHODESIE ET DU NYASSALAND

PROGRAMME QUINQUENNAL D'ETABLISSEMENT DE
STATISTIQUES FEDERALES

(Communication du Service central de statistique, Salisbury, Rhodésie
et Nyassaland)

61-756

Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland

PROGRAMME QUINQUENNAL D'ETABLISSEMENT DE STATISTIQUES FEDERALES

a) Population:

- i) Septembre 1961: Recensement fédéral des Européens, Asiatiques, personnes de couleur et Africains salariés, selon le plan du recensement de 1956.
- ii) Dénombrement complet de tous les Africains, qui sera effectué en Rhodésie du Sud et du Nord en même temps que le recensement fédéral des non Africains, et au Nyassaland au milieu de l'année 1962. Le dénombrement comprendra au minimum une répartition par sexe et une distinction entre les adultes et les jeunes gens. Selon les ressources dont il disposera, le service chargé du dénombrement envisagera de procéder à une répartition par âge plus détaillée, notamment pour la population d'âge scolaire, et à une analyse selon le territoire de domiciliation et d'autres caractéristiques.
- iii) 1962/63: Sondages de la population africaine, basé sur le dénombrement, avec répartition par âge, état civil, tribu, degré d'instruction, branche d'activité (?), profession (?), etc.
- iv) 1962 ou 1963: Installation, dans certains centres, d'agents qui noteront, sans nécessairement en dresser acte, tous les faits démographiques liés à l'état civil (naissance, décès), au fur et à mesure qu'ils se produisent dans l'année. Ainsi pourra-t-on se procurer des renseignements sur les taux de fécondité et de mortalité et obtenir peut-être des estimations (et projections) plus exactes de la population africaine.
- v) 1963/64: Calcul de tables de mortalité de la population européenne et peut-être aussi de certaines autres populations.
- vi) Développement et amélioration d'ensemble des estimations annuelles de la population, par agglomération urbaine, par âge et par sexe.

b) Main-d'oeuvre:

Estimations trimestrielles du volume de la main-d'oeuvre occupée, répartie par grandes régions (et par branche d'activité).

Statistiques du chômage. - Le Service central de statistique, avec le concours des trois départements territoriaux du travail, doit tout d'abord mettre au point une définition du chômage et de la façon de le mesurer; ensuite il espère réunir des données sur le chômage et en publier des statistiques mensuelles.

c) Agriculture:

- i) Recensement annuel de l'agriculture non africaine. Ce recensement, de 1959/60, est maintenant prolongé pour le Nyassaland.
- ii) 1960: Dépouillement du recensement par sondage de l'agriculture africaine en Rhodésie du Sud (1959/60). Publication des résultats de ce recensement.
- iii) 1961/63: Recensement par sondage de l'agriculture africaine en Rhodésie du Nord.
- iv) 1962/64: Recensement par sondage de l'agriculture africaine au Nyassaland.
- v) 1963/64: Recensement par sondage de l'agriculture africaine en Rhodésie du Sud.

Par la suite les mêmes opérations seront répétées à tour de rôle.

Note. - Chacun de ces recensements comprend les opérations suivantes:

1. Recensement par sondage de la superficie cultivée.
2. Estimation préliminaire du rendement des principales récoltes par acre.
3. Estimation définitive de la récolte.
4. Estimation des cheptels.

On se propose d'effectuer tous les trois ans une vaste enquête, complétée par des enquêtes annuelles de portée plus limitée, qui auraient pour objet de mesurer la conjoncture saisonnière afin de déterminer dans quelle mesure les résultats de la grande enquête précédente doivent être ajustés de façon à obtenir des estimations courantes par an.

Le Service a l'intention d'étudier l'idée d'une combinaison de ces sondages avec les enquêtes sur les dépenses et le revenu de la population rurale (voir m)).

d) Exploitation forestière:

Avec le concours de la Commission des forêts de la Rhodésie du Sud, le Département des forêts de la Rhodésie du Nord et le Département de l'agriculture du Nyassaland, le Service central de statistique espère pouvoir regrouper les statistiques forestières existantes et en étendre la portée.

e) Pêche:

Abstraction faite des statistiques du commerce du poisson, il n'existe pratiquement pas de statistiques fédérales de la pêche. Le Service a l'intention de regrouper les statistiques des territoires et d'en étudier la portée, à commencer par les statistiques des produits pour la vente, puis de procéder à des enquêtes par sondage sur la pêche pratiquée par les Africains pour leur consommation domestique.

f) Industries (et mines):

Poursuite du recensement annuel de la production, développé de façon à permettre la mesure 1) de la capacité installée de production énergétique, selon la grandeur des établissements et la branche d'activité; 2) de la quantité et de la valeur des principaux produits et matières premières; 3) des indices de la production, des ventes, des prix de vente et des prix de revient des produits de base; 4) de l'équipement total.

Ces statistiques seront publiées si possible séparément pour chaque territoire.

Indice mensuel de la production: 1) perfectionnement général des statistiques mensuelles existantes de la production industrielle, minérale, électrique et de la construction; 2) indices mensuels des ventes, des prix de vente et des prix de revient.

g) Transports et communications:

Le Service central de statistique va analyser les statistiques existantes dans les trois territoires, et chercher les moyens de les collationner.

- i) Eau.
- ii) Fer.)
- iii) Air.) Développement général
- iv) Routes; statistiques de la circulation; statistiques des frais d'exploitation selon le type de véhicule.
- v) Télécommunications.

h) Statistiques de l'enseignement:

A l'heure actuelle, le Service central de statistique établit des statistiques de l'enseignement des non Africains pour le compte du Ministère fédéral de l'éducation. Les départements territoriaux de l'enseignement africain établissent leurs propres statistiques. Le Service central a l'intention d'établir, avec le concours des autorités territoriales, des statistiques annuelles normalisées de l'enseignement pour tous les groupes raciaux de la Fédération.

i) Santé:

Perfectionnement général de l'enregistrement et de la classification des décès parmi tous les non Africains et les Africains des villes. Se reporter à a) pour l'établissement de centres d'enregistrement par sondage dans les zones rurales.

j) Commerce extérieur:

Les statistiques du commerce extérieur de la Fédération sont établies depuis 1960 selon la CTCI. Dès que l'administration des douanes pourra adapter son tarif à la nomenclature de Bruxelles, on se propose de modifier le système actuel conformément à la recommandation des Nations Unies concernant la conversion CTCI/NTB. La classification existante du commerce extérieur est construite de telle façon que cette adaptation sera une opération relativement simple.

On espère également procéder à une deuxième réforme qui aboutirait à produire plus rapidement des statistiques provisoires des échanges commerciaux. Pendant la période de transition qui a conduit à l'application générale de la CTCI, la production de statistiques a subi un certain retard, mais normalement il est possible de publier des chiffres globaux des échanges commerciaux, pour un mois donné, quelque cinq à six semaines après la fin de ce mois. Les statistiques détaillées ne deviennent disponibles qu'environ 2 mois après le mois considéré. L'opération est déjà beaucoup plus rapide que dans la plupart des pays, mais en mécanisant davantage les opérations on espère réduire sensiblement encore les deux périodes.

A condition de pouvoir apporter certaines modifications aux documents douaniers, peut-être pourra-t-on établir des statistiques des importations effectuées dans chaque territoire, qui sont directement destinées ou réservées à chaque territoire. Le recensement de la distribution permettra peut-être d'obtenir certaines précisions sur le commerce entre les territoires. Il n'est cependant pas possible, dans les conditions actuelles, de donner le détail complet des échanges commerciaux de chaque territoire.

k) Monnaie et banque:

i) Dépouillement des états fournis conformément à la législation bancaire.

Répartition des dépôts par branche d'activité et par secteur.

Répartition des frais et des avances selon l'objet.

Paiements effectués par les banques au titre des comptes de dépôt, par mois.

Statistiques boursières et taux de rendement des titres.

Extension des statistiques des sociétés de construction.

Extension des statistiques des assurances.

Titres hypothécaires - répartition par secteur détenteur des titres.

ii) Etablissement d'indices des prix de gros.

iii) Statistiques de la balance des paiements.

Etablissement de statistiques trimestrielles.

Développement des comptes de capital.

Développement des statistiques des invisibles.

Développement des statistiques des investissements et de la distribution du revenu des facteurs.

Recensement des avoirs et du passif en compte extérieur.

l) Secteur public:

Extension des statistiques du secteur public -

i) Ventilation régulière, économique et fonctionnelle, des comptes des collectivités locales.

ii) Ventilation économique et fonctionnelle des fonds spéciaux.

iii) Ventilation de la dette nationale selon la résidence du détenteur du titre, le type de détenteur et la date d'échéance.

iv) Statistiques des valeurs imposables.

m) Revenus, dépenses et consommation des particuliers:

Une série d'enquêtes sur les budgets en 1957-1959 vient de s'achever dans les bourgades africaines de Rhodésie du Sud. En 1960, des enquêtes du même genre ont été effectuées dans les agglomérations urbaines africaines de la Rhodésie du Nord. On espère procéder sous peu à des enquêtes au Nyassaland. Afin de tirer le meilleur parti de ces enquêtes, il faut les recommencer tous les 5 ans. On a donc l'intention de commencer le deuxième cycle d'enquêtes en 1962, avec des enquêtes sur la population africaine urbaine des bourgades africaines de Rhodésie du Sud, et de procéder ensuite à des enquêtes en Rhodésie du Nord et au Nyassaland.

Une enquête fédérale sur les budgets des Européens doit avoir lieu en 1960/61.

Economie de subsistance. - On espère procéder à des enquêtes sur le revenu et les dépenses des populations rurales. Peut-être pourra-t-on commencer par une enquête-pilote avec le concours des agents dont il a été question sous a) et qu'on a l'intention d'employer en 1962/63 pour l'enregistrement des naissances et des décès dans certains villages. Les enquêtes pourraient également être effectuées en corrélation avec les recensements de l'agriculture africaine (voir c)).

En outre, le Service central de statistique va améliorer et développer les séries existantes de statistiques du revenu, des dépenses et de la consommation des particuliers, qui sont basées sur les statistiques de l'impôt sur le revenu, sur la ventilation des revenus des particuliers déclarés lors des recensements de population, ainsi que sur les statistiques des importations nettes et de la production locale.

n) Habitation:

Enquête démographique, dans les principales bourgades urbaines africaines des trois territoires, effectuée concurremment avec les enquêtes sur les budgets familiaux (voir m)).

L'habitation des non Africains est étudiée dans: -

- i) Le recensement fédéral de 1961 - Répartition des habitations selon le type, les conditions d'occupation, la densité d'occupation, le loyer et la fraction hypothéquée.
- ii) L'enquête sur les loyers dans les principales villes, dans le cadre de l'enquête fédérale sur les budgets familiaux en 1960.

iii) La révision du coefficient loyer dans les indices des prix à la consommation. Cette révision sera effectuée probablement sous la forme d'une enquête sur les loyers tous les deux ou trois ans.

Une enquête sur le logement rural des Africains aura lieu en même temps que le dénombrement des Africains, les enquêtes agricoles ou d'autres enquêtes statistiques.

o) Distribution:

Le recensement de la distribution sera effectué en 1961 et précédé par un recensement-pilote en 1960. Le Service se propose de procéder à un recensement de la distribution tous les 5 ans.

Après le premier recensement de la distribution, le Service se propose, avec l'accord de la Banque centrale, de prendre en charge les statistiques des ventes au détail et d'en élargir la portée et l'étendue.

p) Autres sujets:

1) Revenu national -

- i) Secteur de l'économie de subsistance - Développement des statistiques par sondage, etc. (voir m)).
- ii) Sociétés - Analyse régulière des comptes de chaque branche d'activité afin de se documenter sur les bénéfices, les intérêts, l'amortissement, le capital social, le capital passif, etc.
- iii) Formation de capital du secteur public, par territoire et par branche d'activité.
- iv) Développement de l'analyse facteurs - produit.
- v) Développement des indices des ventes et des prix de revient dans l'industrie.
- vi) Estimations des dépenses de consommation, par territoire et par groupe racial.
- vii) Estimations des recettes et dépenses du Gouvernement fédéral, par territoire.
- viii) Distribution des revenus par tranches (voir m)).
- ix) Estimations trimestrielles du revenu national.

- x) Comptabilité nationale - Opérations financières.
- xi) Revenu national - Analyse statistique du patrimoine national.
- xii) Enquête sur l'épargne privée.
- xiii) Institutions sans but lucratif, y compris les caisses de prévoyance.
- xiv) Organisations statutaires - Analyse des mouvements du compte de capital, etc.
- xv) Coopératives - Analyse des mouvements du compte de capital, etc.

2) Statistiques du tourisme -

Les statistiques actuelles couvrent les personnes qui entrent dans la Fédération ou qui en sortent, et contiennent certains détails concernant le type ou la catégorie de voyageurs, le pays de résidence permanente, le mode de transport, le point d'arrivée et de sortie, la longueur du séjour et les sommes dépensées dans la Fédération. Toutefois il faut améliorer les méthodes d'analyse de ces données de façon à pouvoir construire des tableaux plus détaillés et procéder à des recoupements plus nombreux. On se propose également de réunir des données sur les dépenses des résidents du pays qui se rendent à l'étranger, et sur la répartition des dépenses des touristes à l'intérieur de la Fédération.